

Cher abonné,

Voici le numéro de juin de *Contact entreprise*, le bulletin qui fait un survol des faits nouveaux en matière de tendances et de points de vue, de recherche, de passage aux normes internationales, de technologies de l'information, de ressources humaines, de questions juridiques, de ressources professionnelles et d'autres questions d'intérêt pour les CA en entreprise.

Vos commentaires et suggestions pour les prochains numéros du bulletin sont les bienvenus. Veuillez nous les faire parvenir par courriel à industry@cica.ca. Pour consulter la politique de l'ICCA en matière de protection des renseignements personnels, allez à www.icca.ca.

Pour accéder au site Web d'un commanditaire, cliquez sur le logo de ce dernier.

Contact entreprise
est commandité par :



Si les liens fonctionnent mal, veuillez [cliquer ici](#)
pour accéder à la version en ligne de *Contact entreprise*.

Dans le présent numéro

Tendances et points de vue

- [Les enjeux d'affaires du changement climatique deviennent incontournables](#)
- [La Global Accounting Alliance lance une revue en ligne](#)
- [Relever le défi de la nouvelle réalité économique](#)
- [Les cadres financiers canadiens ne sont pas prêts pour le passage aux IFRS](#)

Passage aux normes internationales

- [Les IFRS : on y est presque!](#)
- [Une bonne préparation est la clé d'un passage réussi aux normes IFRS](#)
- [Faire les bons choix en matière d'IFRS](#)

Normes et réglementation

- [Examen des abrégés du CPN en prévision de l'adoption des IFRS](#)

Technologies de l'information

- [Le piratage de logiciels coûte cher à tout le monde](#)

Ressources humaines

- [L'affirmation de soi au travail](#)
- [Embaucher pour réussir](#)
- [Inspirer l'engagement](#)

Questions juridiques

- [Loi sur le lobbying – Responsabilité potentielle accrue des chefs de la direction](#)
- [Sécurité des produits de consommation](#)
- [Propriété intellectuelle](#)

Ressources professionnelles

- [20 Questions que les membres des conseils d'administration et des comités de vérification devraient poser sur la conversion aux normes IFRS](#)
- [Collection fiscale pour CA et Collection fiscale pour CA Plus](#)

Formation continue

- [Cours Foundations in International Financial Reporting Standards](#)
- [Partie III du Cours fondamental d'impôt de l'ICCA](#)

Tendances et points de vue



Les enjeux d'affaires du changement climatique deviennent incontournables

La haute direction et le conseil d'administration doivent de plus en plus accorder leur attention aux enjeux d'affaires du changement climatique. Les comptables agréés qui occupent des postes de cadres supérieurs ont un rôle important à jouer et doivent prendre des mesures concrètes pour faire face aux incidences opérationnelles, financières et réglementaires du changement climatique sur les stratégies, les risques, les occasions d'affaires et les résultats financiers de l'entreprise.

Consultez l'article «Changement climatique : un sujet brûlant pour les comptables agréés», paru récemment dans le magazine trimestriel *Spotlight*, publié par l'Institute of Chartered Accountants of Alberta.

[Cliquez ici pour plus d'information](#)

La Global Accounting Alliance lance une revue en ligne

La Global Accounting Alliance a lancé récemment *GAA Accounting*. Cette revue en ligne vise à favoriser une meilleure compréhension des théories et des pratiques liées à la comptabilité, à la finance d'entreprise et à des sujets connexes en offrant une tribune internationale grâce à laquelle les organismes membres de la GAA pourront échanger des connaissances fondées sur leurs recherches. Publiée tous les deux mois, *GAA Accounting* permet d'accéder rapidement à des articles faisant autorité sur les tendances, les enjeux et les meilleures pratiques dans une économie mondiale toujours plus interdépendante. Consultez le premier numéro de la revue (en anglais seulement) à :

www.gaaaccounting.com

Pour en savoir plus sur la Global Accounting Alliance, sa mission et les organismes qui en sont membres, visitez

www.gaaaccounting.com/gaa_aboutus.aspx

Relever le défi de la nouvelle réalité économique

Une nouvelle étape est peut-être sur le point d'être franchie dans le monde des affaires.

Les résultats de la 11^e enquête annuelle mondiale *Global CEO Survey* de PricewaterhouseCoopers attirent l'attention sur le fait que l'économie mondiale n'est plus dominée par les États-Unis et les autres pays développés. Pour réussir dans cet environnement en évolution rapide, il faut être concurrentiel sur le marché mondial, et non sur plusieurs marchés régionaux. Cet ajustement peut être difficile pour certaines organisations, mais il peut s'avérer très payant.

Prenez connaissance des points saillants et téléchargez le document *10 minutes on PwC's CEO Survey* à l'adresse :

www.cfodirect.pwc.com

Les cadres financiers canadiens ne sont pas prêts pour le passage aux IFRS

La vaste majorité des cadres financiers de haut niveau du Canada estiment que leurs employés ne sont pas prêts pour le passage aux Normes internationales d'information financière (IFRS) en 2011. Selon le rapport intitulé *IFRS Readiness — Executive Research Report*, les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et de la distribution sont ceux qui accusent le plus de retard. La Canadian Financial Executives Research Foundation (CFERF), organisme de recherche de Financial Executives International Canada (FEI Canada), a élaboré le rapport en collaboration avec Ernst & Young, commanditaire.

Vous trouverez le rapport complet à l'adresse :

www.feicanada.org/files/CFERF%20IFRS%20FINAL%20REPORT.pdf

Voici de nombreuses ressources utiles pour gérer le passage aux IFRS.

[Retour au début](#)

Passage aux normes internationales



Les IFRS : on y est presque!

Les Normes internationales d'information financière (IFRS) seront bientôt en vigueur au Canada. Le temps est venu de se préparer! Les permanents du Conseil des normes comptables (CNC) ont rédigé un article faisant le point sur l'exposé-sondage général du CNC, *Adoption des IFRS au Canada*, publié le 7 avril 2008. Ils y précisent qui est touché par le passage aux IFRS, soulignent l'importance de s'y préparer sans plus tarder et expliquent pourquoi l'apprentissage des IFRS pourrait s'avérer moins difficile qu'on ne pourrait le croire.

www.cnccanada.org/index.cfm/ci_id/44744/la_id/2.htm

Une bonne préparation est la clé d'un passage réussi aux normes IFRS

Le publiereportage de deux pages publié par l'ICCA dans le journal *Les Affaires* en avril dernier, intitulé «Le passage aux IFRS», fait ressortir l'importance d'entreprendre le processus de transition dès maintenant. On y trouve des informations précieuses sur les raisons et les avantages de l'adoption des IFRS au Canada. Les expériences de certains pays de l'Union européenne et de l'Australie, qui ont déjà mis en œuvre les IFRS, illustrent l'importance de se préparer tôt pour réussir la transition.

www.icca.ca/index.cfm/ci_id/44394/la_id/2.htm

Faire les bons choix en matière d'IFRS

La norme d'information financière IFRS 1 énonce les obligations des entités qui établissent pour la première fois leurs états financiers selon les IFRS. Ces entités doivent notamment faire des choix importants, qui auront par la suite une incidence sur leur information financière.

La présentation intitulée *IFRS Implementation for First Time Adopters — Assessing your Choices and Making the Right Decision* est une ressource de première ligne pour vous aider à évaluer vos options et à faire les bons choix.

www.icca.ca/index.cfm/ci_id/44545/la_id/2.htm

Ressources en ligne sur les IFRS

Pour accéder à toutes les informations et les ressources de la profession sur le passage aux IFRS, visitez le site Web *Passage aux normes internationales*. Ne manquez pas d'ajouter ce site à vos favoris pour consultation ultérieure.

www.icca.ca/IFRS

Normes et réglementation



Examen des abrégés du CPN en prévision de l'adoption des IFRS

Le Conseil des normes comptables (CNC) a examiné les recommandations du Groupe de travail sur la révision des abrégés du CPN lors de sa réunion de mai 2008.

Les membres du CNC ont convenu que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes n'auront plus besoin des interprétations officielles des questions traitées dans les abrégés actuels du CPN une fois que les IFRS auront été adoptées au Canada. Par conséquent, les abrégés du CPN ne s'appliqueront plus à ces entreprises après la date de basculement. À noter que les entreprises à capital fermé et les organismes sans but lucratif ne seront pas touchés par ce changement, du moins jusqu'à ce que le CNC établisse une stratégie à leur égard.

Pour consulter le résumé des décisions prises lors de cette réunion, rendez-vous à :

www.cnccanada.org/index.cfm/ci_id/44817/la_id/2.htm

Pour en savoir plus sur l'examen des abrégés et le processus suivi, rendez-vous à :

www.cnccanada.org/index.cfm/ci_id/42661/la_id/2.htm

Technologies de l'information



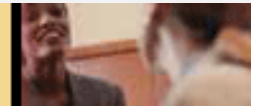
Le piratage de logiciels coûte cher à tout le monde

Selon la *Fifth Annual BSA and IDC Global Software Piracy Study* publiée en mai 2008, les pertes pour l'économie canadienne causées par le piratage de logiciels ont augmenté, passant de 784 millions de dollars à 1,07 milliard de dollars.

Le piratage de logiciels pèse sur la capacité des entreprises spécialisées dans la technologie d'investir dans la création de nouveaux emplois et le développement de nouvelles technologies, nuit aux revendeurs locaux et aux entreprises de services et fait baisser les recettes fiscales. Les entreprises qui utilisent des logiciels piratés font non seulement augmenter les risques de cybercriminalité et les problèmes de sécurité, mais risquent aussi de se voir imposer des pénalités. Quatre entreprises ontariennes ont récemment payé un total de 95 500 \$ à la Business Software Alliance (BSA) afin de régler des plaintes concernant l'utilisation de logiciels non autorisés installés sur leurs ordinateurs.

Pour accéder à l'étude annuelle sur le piratage de logiciels (en anglais), visitez le site Web de l'Alliance canadienne contre le vol de logiciels (ACCVL) à l'adresse :

Ressources humaines



Webinaire gratuit

L'affirmation de soi au travail

Avez-vous parfois eu le sentiment que le fait de ne pas vous être assez affirmé vous a empêché d'avancer dans votre carrière? Trouvez-vous difficile de vous mettre en valeur et de dire ce que vous pensez? Vous arrive-t-il souvent de dire oui — alors que vous auriez préféré refuser?

Vous vous reconnaissez? Dans l'affirmative, le webinaire *L'affirmation de soi au travail* est l'occasion idéale d'en apprendre davantage sur les compétences qui peuvent vous aider à concilier votre carrière et votre vie personnelle.

Le webinaire *L'affirmation de soi au travail* de l'ICCA, qui a eu lieu le 21 mai dernier, a attiré 750 personnes. Les membres qui ne sont pas déjà inscrits à CA Source (www.casource.com) peuvent s'inscrire gratuitement. Le lien ci-dessous vous permet d'accéder à l'enregistrement du webinaire.

(En anglais seulement) events.onlinebroadcasting.com/cica/052108/index.php

Embaucher pour réussir

L'embauche, la supervision et la gestion sont parfois considérées comme des moyens d'arriver à une fin, plutôt que comme des éléments essentiels à la réalisation des rêves de l'entrepreneur. La compréhension du poste et du candidat idéal qu'ont les propriétaires-dirigeants sont peut-être les facteurs les plus importants de leur réussite future. Consultez l'article de Ron Price, intitulé «Entrepreneurial Hiring», pour connaître les trois étapes que tous les propriétaires-dirigeants devraient suivre avant d'accueillir un candidat dans leur équipe.

(Disponible en anglais seulement) [Cliquez ici pour plus d'information](#)

Inspirer l'engagement

Peu importe la taille de votre équipe, ses membres travailleront plus vite, en feront plus, auront plus de plaisir, et gagneront plus d'argent s'ils partagent un même but et ont une orientation commune. Dans l'article «Motivation through Mission», Bill Catlette et Richard Hadden décrivent comment les gens travaillent de façon inspirée lorsqu'ils adhèrent à une bonne cause et comment les dirigeants de tous les secteurs peuvent inspirer cette même motivation à leurs employés.

(Disponible en anglais seulement) [Cliquez ici pour plus d'information](#)

[Retour au début](#)

Questions juridiques



Loi sur le lobbying — Responsabilité potentielle accrue des chefs de la direction

La nouvelle *Loi sur le lobbying* (appelée actuellement *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*), récemment renforcée, entrera en vigueur le 2 juillet 2008. Il ne reste que quelques semaines pour s'y préparer. Les chefs de direction d'entreprises, les directeurs généraux d'OSBL, et les personnes qui communiquent avec le gouvernement doivent donc connaître les principales modifications apportées à la Loi, en particulier celles concernant l'augmentation des amendes pour non-respect de la loi et la possibilité d'emprisonnement pour les infractions de responsabilité stricte.

Pour un aperçu de la Loi, veuillez consulter l'article de Fasken Martineau, intitulé «New Federal Lobbying Act in Force July 2: CEOs Face Increased Potential Liability».

(Disponible en anglais seulement) www.fasken.com/newlobbyingact/

Sécurité des produits de consommation

Lorsqu'ils seront promulgués, le projet de loi intitulé *Loi concernant la sécurité des produits de consommation* (Canada) et les modifications apportées à la *Loi sur les aliments et drogues* (Canada) auront des répercussions sur les fabricants, les importateurs, les distributeurs et les détaillants au Canada. Les mesures législatives, qui ont été adoptées en première lecture au début d'avril, autorisent le gouvernement du Canada à exiger le rappel de produits et à ordonner la transmission de rapports sur des défauts et des incidents qui soulèvent des préoccupations à l'égard de leur sécurité, et prévoit d'importantes sanctions en cas de violation de la loi. Pour plus d'information, consultez le bulletin de Fasken Martineau intitulé *Mise à jour sur les mesures législatives proposées sur les rappels obligatoires de produits* à l'adresse :

www.fasken.com/fr/consumer_product_safety_and_recall_management_bulletin_april2008/

Propriété intellectuelle

L'année 2007 a été une année importante pour le droit de la propriété intellectuelle (PI) au Canada en raison de la quantité et de la portée des décisions et des modifications législatives dans le domaine des brevets, des marques de commerce et du droit d'auteur. La *Revue de l'année 2007* en propriété intellectuelle de Fasken Martineau offre une synthèse des décisions importantes et des changements notables de l'année en matière de PI. Ce document contient beaucoup d'information pouvant vous aider à rester au fait des nombreuses questions relatives à la PI qui peuvent avoir une incidence sur vos décisions d'entreprise et à éviter des erreurs coûteuses.

www.fasken.com/pi_revue_annee_2007/

[Retour au début](#)

Ressources professionnelles

20 Questions que les membres des conseils d'administration et des comités de vérification devraient poser sur la conversion aux normes IFRS

Le basculement aux IFRS au Canada en 2011 approche à grands pas. Les conseils d'administration doivent donc commencer à se pencher sur les répercussions de la conversion sur leur organisation. Ils doivent prendre en considération non seulement le processus de conversion en tant que tel, mais aussi les questions liées au risque, aux relations avec les parties prenantes, à l'information financière et aux contrôles internes qui seront soulevées par le passage aux IFRS.

Le cahier *20 Questions que les membres des conseils d'administration et des comités de vérification devraient poser sur la conversion aux normes IFRS*, qui peut être téléchargé gratuitement, peut aider les conseils d'administration à cerner les enjeux importants et à examiner attentivement les aspects clés de la conversion aux normes IFRS.

www.rmgb.ca/index.cfm/ci_id/243/la_id/2.htm

Collection fiscale pour CA et Collection fiscale pour CA Plus

En réponse à un sondage mené auprès de CA en entreprise partout au pays, l'ICCA a conçu deux troupes de recherche en fiscalité qui constituent des documents/ouvrages faisant autorité en matière d'impôt et qui conviendront à votre budget.

La Collection fiscale pour CA Plus constitue une bibliothèque complète comprenant des commentaires éclairants, les textes législatifs annotés, des publications gouvernementales actuelles et archivées et les formulaires relatifs à l'impôt sur le revenu fédéral et la TPS, pour l'ensemble des provinces et territoires.

La Collection fiscale pour CA offre quant à elle les commentaires, les textes législatifs, les publications gouvernementales et les formulaires relatifs à l'impôt sur le revenu fédéral et la TPS ainsi que pour une province ou région.

Pour de plus amples renseignements ou pour commander :

www.knotia.ca/store/cataxsuite

[Retour au début](#)

Formation continue



Cours *Foundations in International Financial Reporting Standards*

Du 7 au 9 juillet 2008

The Westin Bayshore, Vancouver (Colombie-Britannique)

Ce cours vous fournira des notions de base sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour commencer votre formation approfondie sur les IFRS. Au terme de ce cours, vous aurez une bonne connaissance de l'application des nouvelles normes et de l'incidence qu'elles auront sur votre travail.

www.cica.ca/4/3/6/9/4/index2.shtml

Partie III du Cours fondamental d'impôt de l'ICCA

Du 12 au 16 juillet 2008

Blue Mountain Resort, Collingwood (Ontario)

Ce programme fondamental (en anglais), offert en internat, permettra d'atteindre le prochain niveau de connaissances en fiscalité. Si vous vous orientez vers des domaines spécialisés comme la fiscalité internationale ou les réorganisations de sociétés et que vous avez suivi les parties 1 et 2 du Cours fondamental d'impôt de l'ICCA, ce programme constitue un excellent tremplin vers les cours avancés de fiscalité de l'ICCA.

www.cica.ca/1/1/3/4/index1.shtml

[Retour au début](#)

Consultez les archives de *Contact entreprise*

Visitez le site Web des archives de *Contact entreprise* pour accéder aux versions PDF des numéros antérieurs.

www.cica.ca/index.cfm/ci_id/25048/la_id/2.htm

[Retour au début](#)

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Nous vous invitons à les adresser à industry@cica.ca

Contact entreprise est un bulletin trimestriel publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à l'intention des CA en entreprise. Les renseignements qui y sont présentés sont fournis à titre d'information seulement et ne sont pas nécessairement cautionnés par l'ICCA.

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin ou si vous l'avez reçu par erreur, [cliquez ici](#).



**L'Institut Canadien
des Comptables Agréés**

277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2 Canada
Tél. : 416-977-3222
Télec. : 416-204-3414

Responsable de l'édition

Cairine Wilson
Vice-présidente, Services aux membres

Rédactrice en chef

Kathleen Aldridge

Conceptrice

Megan Kennedy

Producteur

Mark Hinkley

Traduction

Services linguistiques de l'ICCA

© 2008 ICCA